

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER,
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
ET DE L'IMMIGRATION

Région de gendarmerie d'Alsace

**Décision n° 21318 du 12 octobre 2011 portant promotion de sous-officiers
de gendarmerie du cadre général de la région de gendarmerie d'Alsace**

NOR : IO CJ1103419S

Le commandant de la région de gendarmerie d'Alsace,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2009 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'avancement des sous-officiers de gendarmerie de carrière ;

Vu la décision n° 25902 du 1^{er} décembre 2010 (NOR : IO CJ1029435S),

Décide :

Article 1^{er}

Les adjudants-chefs dont le nom suit sont promus au grade de major le 1^{er} novembre 2011 :

Estiot Lionel	Nigend : 125 710	Numéro de livret de solde : 5 279 628
Luttenauer Jacques	Nigend : 136 913	Numéro de livret de solde : 5 322 466

Article 2

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} novembre 2011 :

Marchal Laurent	Nigend : 156 233	Numéro de livret de solde : 8 013 769
Drexler Fabrice	Nigend : 159 031	Numéro de livret de solde : 8 016 332
Mergel Daniel	Nigend : 197 295	Numéro de livret de solde : 8 048 431
Stoufflet Sébastien	Nigend : 193 663	Numéro de livret de solde : 8 055 241

Fait le 12 octobre 2011.

Le colonel,
commandant la région de gendarmerie d'Alsace,
J.-T. DAUMONT